

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 442 portant interdiction de séjour dans le Cercle de Djibouti

n° 442

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCALDate de publication
20 avril 1963Numéro JO
n° 4 du 30/04/1963Date du numéro
30 avril 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le séjour dans le Cercle de Djibouti est interdit pendant un, deux et trois ans aux nommés : Omar Warieh Méraneh, somali issa odahgob der koul, né vers 1945 à Ali-Sabieh (C.F.S.), fils de Warieh Méraneh et de Isnino Elabeh. — Condamné le 30 janvier 1963 par le Tribunal correctionnel à trois mois et un jour d'emprisonnement et un an d'interdiction de séjour pour vol. Osman Obsieh Amir, somali issa odahgob rer guedi, né vers 1937 à Holl-Holl (C.F.S.), fils de Obsieh Amir et de Markabo Bouraleh. — Condamné le 13 avril 1963 par le Tribunal correctionnel à six mois d'emprisonnement et un an d'interdiction de séjour pour vol. Ismaël Harbi Moussa, somali issa fourlaba, né vers 1937 à Djibouti, fils de Harbi Moussa et de Kadidja Madar. — Condamné le 20 août 1962 par le Tribunal correctionnel à un an d'emprisonnement et deux ans d'interdiction de séjour pour vol et L.A.I.S. Mohamed Saban Gouled, somali issa Mamassan bah-fourlaba, né vers 1939 à Ali-Sabieh (C.F.S.), fils de Saban Gouled et de Moumina Dirir. — Condamné le 5 novembre 1962 par le Tribunal Supérieur d'Appel à un an d'emprisonnement et deux ans d'interdiction de séjour pour vol et L.A.I.S. Hassan Fourreh Sougal, somali issa odahgob., né vers 1941 à Holl-Holl (C.F.S.), fils de Fourreh Sougal et de Aga Ibrahim. — Condamné le 9 février 1963 par le Tribunal correctionnel à six mois d'emprisonnement et deux ans d'interdiction de séjour pour vol. Sougueh Assowe Djibril, somali issa odahgob rer mahalin, né vers 1944 à Guessamale (R.S.), fils de Assowé Diibril et de Isnino Hoche. — Condamné le 21 février 1963 par le Tribunal correctionnel à dix mois d'emprisonnement et deux ans d'interdiction de Séjour pour violences, voie de fait et vol. Re oh Abdillahi Ahmed Djibril, somali issa odahgob rer Chinin. né vers 1942 à Béy-Addé, fils de Ahmed Djibril et de Roboh Farah. — Condamné le 21 février 1963 par le Tribunal correctionnel à dix mois d'emprisonnement et deux ans d'interdiction de séjour pour violences, voie de fait et vol. Moussa Elmi Allaleh, alias Ahmed Elmi Allaleh, somali gadaboursi mahadassé, né vers 1942 à Djibouti, fils de Elmi Allaleh et Ge Halimo Nour. — Condamné le 30 mars 1963 par le Tribunal correctionnel à dix mois d'emprisonnement et deux ans d'interdiction de séjour pour vol. Youssouf Hassan Ahmed, somali issack Abar-awal saad moussa HousSein abokor, né vers 1942 à Djibouti, fils de Hassan Ahmed et de Aïcha Ahmed. — Condamné le 11 février 1963 par le Tribunal correctionnel à quinze mois d'emprisonnement et trois ans d'interdiction de séjour pour vol et L.A.I.S.